

LE BULLETIN

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique et du Sport - Enseignement Public - FSU

DOSSIER :
L'OBSERVATOIRE
DE L'EPS

**IDÉES EN
MOUVEMENT :**
APPRENDRE EN
INTERACTION :
L'APPROCHE DYNAMIQUE
ÉCOLOGIQUE EN EPS

CARNETS D'EPS :
LE FOOTBALL DOIT-IL
ÊTRE ENSEIGNÉ
À L'ÉCOLE ?

POUR EN SAVOIR



PROGRAMMES ALTERNATIFS

Le SNEP-FSU vous offre une autre vision des savoirs enseignés en EPS

CENTRE EPS & SOCIÉTÉ

Un accès aux revues Contre-Pied



MISE EN PLACE DE LA PSC

Toutes les réponses à vos questions



LES SOIRÉES DE L'EPS

Des podcasts pour votre culture des APSA



DHG : des outils pour agir !

Le SNEP-FSU a conçu un kit DHG pour agir et faire respecter un enseignement de qualité. À utiliser et à diffuser pour préparer les luttes à venir

Sommaire



P 09-17

L'observatoire de l'EPS

Le SNEP-FSU a souhaité vous donner la parole pour dresser le portrait de l'EPS et de ses enseignant-es en 2026. Analyse.

PORTRAIT Ben Ogden, sportif et citoyen	04-05	QUESTIONS DE MÉTIER Réseaux sociaux, ce qu'il faut savoir Les gestes professionnels Les sections sportives scolaires	24-25
ÉDITO	06		
ACTU L'exception permanente Un appel à résister La chronique de Castor et Paul Luxé Vos soirées de l'EPS : plutôt direct ou replay ?	07-08	PLACE AUX LUTTES Défendre une école de l'égalité et de l'émancipation	26-29
DOSSIER L'observatoire de l'EPS	09-17	HISTOIRE 2026, anniversaire des 30 ans de la parution des premiers programmes collège	30-31
CARNETS D'EPS Le football doit-il être enseigné à l'école ?	18-19	JEUNESSE ET SPORTS Quand la logique des dispositifs étouffe les collectifs de travail J&S Le militantisme à J&S	32
IDÉES EN MOUVEMENT Apprendre en interaction : l'approche dynamique écologique en EPS	20-21	INTERNATIONAL Clap de fin du projet « EPS de qualité » en Palestine	33
PROF D'EPS MAIS PAS QUE Eric Forêts, de la ZEP à l'INSEP : itinéraire d'un prof d'EPS devenu entraîneur pro	22-23	CULTURE	34-35





Ben Ogden, sportif et citoyen

À l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina, Ben Ogden, médaillé d'argent en ski de fond, a exprimé, en dehors des terrains de compétition et des podiums, une critique de la politique menée par Trump sur l'immigration en inscrivant dans la neige « fuck ICE ».

Cette prise de position a occasionné de nombreuses critiques et menaces, mais il a estimé nécessaire de s'exprimer face à l'injustice comme tout-e citoyen-ne libre de ses expressions devrait pouvoir le faire. Cet engagement, cette critique de la politique américaine ont été relayés par plusieurs sportif-ves lors de ces jeux, notamment le skieur acrobatique Hunter Hess qui a dit ne pas représenter tout ce qui se passe aux États-Unis ou Chloe Kim qui a appelé à plus de compassion en réaction aux attaques de Trump et de JD Vance, ou encore Amber Glenn qui a dénoncé les violences de l'administration Trump, particulièrement pour la communauté LGBTQ+.

Si les menaces ont pesé lourd suite à ces expressions, cela n'a pas empêché certain-es spectateur-rices de s'exprimer également et de brandir une banderole sur laquelle était écrit « Nous présentons nos excuses au monde pour notre mauvais comportement. Nous allons nous améliorer ».

Face à l'arbitraire, face à l'insupportable et parce que sportif-ve, à en croire certains, il faudrait se taire... Mais hors cadre compétitif comme défini par le CIO, tout-e sportif-ve est un-e citoyen-ne comme un-e autre et son opinion, qu'on la partage ou non, a le droit d'être exprimée dans des pays qui se veulent des démocraties. Ben Ogden fait partie de cette lignée de sportif-ves qui ont le courage de leurs opinions en dépit des menaces qu'ils ou elles reçoivent et défendent les valeurs que prône le sport (l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect, comme défini par l'UNESCO) en les transposant sur l'ensemble du terrain social, de nos vies.

Benoît HUBERT

Éditorial



À quoi ça sert ?

Les débats autour de notre discipline ont toujours existé. Son histoire depuis le début du 20^{ème} siècle montre à quel point elle a évolué au cours du temps en fonction des guerres, des besoins vitaux et de la reconnaissance du sport dans notre société. Il aura fallu de nombreuses luttes, un syndicat fort (le SNEP) pour légitimer et ancrer notre discipline à l'école, à travers les horaires disciplinaires et pour aboutir à la production de programmes disciplinaires. De nombreuses controverses animent les conceptions de l'EPS culturaliste, sportive, comportementaliste, hygiéniste. De nombreux-ses auteur·rices ont écrit sur l'éducation physique et sportive et sur ce qui devait être enseigné.

La période COVID, associée au mal-être des adolescent·es, au développement des outils numériques aura renforcé chez les collègues le souci de remettre la condition physique au centre, se rapprochant presque d'un côté hygiéniste. La période précédente qui voyait décliner un peu le rapport des élèves et des parents vis-à-vis de l'école avait vu se développer la participation de l'EPS à la citoyenneté. Le déroulement des JOP en France en 2024 aurait pu permettre une réorientation de nos programmes et une conception plus sportive de l'EPS qui a payé cher sa volonté de légitimation au sein de l'éducation nationale.

Et si finalement les différentes conceptions permettaient un développement complet de l'élève ? Le SNEP-FSU demande l'augmentation des horaires disciplinaires, mais de quelle discipline parle-t-on ?

L'EPS « *Discipline à part entière mais entièrement à part* » (Hébrard, 1986)

Coralie BÉNECH

L'exception permanente

Sous couvert de sécurité renforcée, deux projets de lois affichent un durcissement des contrôles de la population et un recul des procédures démocratiques d'évaluation et de gestion des menaces sur le pays. En tout état de cause, on peut se demander si la menace ne pèse pas davantage sur la longévité d'un gouvernement très contesté (18 % de confiance à E. Macron - Baromètre Verian pour Le Figaro Magazine - 24-27 avril 2026) et les intérêts capitalistes qu'elle entend protéger que sur la sécurité de la population. D'un côté, l'actualisation de la loi de programmation militaire portée

par C. Vautrin vise à allonger de 36 milliards le budget déjà pharaonique de 413 milliards des dépenses militaires. Cette rallonge renforce la militarisation ambiante tant en jouant sur les peurs. Alors que les services publics sont exsangues et qu'on supprime 4 000 postes dans l'éducation pour la prochaine rentrée, les dépenses militaires ne semblent souffrir d'aucune difficulté à faire grossir leur enveloppe. Cette loi s'accompagne également de mesures visant à réduire l'exigence démocratique. Le gouvernement souhaite installer un nouveau cadre juridique autour du dispositif « d'état d'alerte de sécurité nationale » qui serait déclenché

par « une menace grave et actuelle ». Un cadre suffisamment flou pour qu'on puisse lui faire dire beaucoup de choses. D'un autre côté, le projet de loi RIPOST (pour Réponses Immédiates aux Phénomènes troublant l'Ordre public, la Sécurité et la Tranquillité de nos concitoyens) est présenté par le ministre de l'intérieur comme « un choc d'autorité » doublé « d'un choc d'efficacité ». En réalité, le projet de loi vise à installer durablement dans la loi ce qui relevait auparavant de dispositifs exceptionnels : contrôles sans motif, sanctions hors de l'intervention du juge, renforcement des pouvoirs administratifs au détriment de l'autorité judiciaire. Comment ne pas penser aux dispositions prises lors des JOP 2024, alors présentées comme temporaires ? Si la sécurité des citoyen·nes doit être assurée, ces mesures représentent à la fois une escalade discrétionnaire des pouvoirs répressifs aux mains de l'exécutif et une bascule de la dépense publique en faveur d'une militarisation et d'un contrôle de la population accrus. Pour répondre véritablement aux besoins de la population, l'effort devrait se porter sur les services publics d'éducation, de la culture, de la santé, actuellement en souffrance et seuls à même de construire le vivre-ensemble et de faire reculer les inégalités.

Fabrice ALLAIN

Un appel à résister

Comme chaque année, Amnesty International publie son rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde. À partir de données collectées dans 144 pays, l'ONG décrit une situation où des politiques « prédatrices » ont mis à mal le droit international, la liberté des peuples à s'auto-déterminer et où les attaques et violations massives contre les droits humains se sont multipliées. Le silence et l'inaction de nom-

breux gouvernements ont permis à des crimes, y compris génocidaires, de se produire. Amnesty International appelle à un sursaut des consciences pour éviter que la bascule autoritaire ne se poursuive. Ce rapport en forme d'appel à la résistance décrit avec précision la situation des droits de nombreux pays et rappelle la construction historique et politique du multilatéralisme afin de protéger les populations et de garantir un monde de paix.

Fabrice ALLAIN

La Chronique de *Castor et Paul Luxé*

Profs d'EPS Punk

Salut à toi prof d'EPS qui passe plus de temps à évaluer qu'à enseigner,

Salut à toi prof syndicaliste victime de la répression du new management,

Salut à toi prof qui exerce dans une commune RN,

Salut à toi prof à qui les élèves demandent : M'sieur c'est quand Kon joue ?

.....

Librement inspiré des « Berrurier Noir »

Être prof d'EPS punk, ce n'est pas enseigner avec une crête iroquoise rouge, ni par pure provocation anarchique, c'est avant tout intégrer une posture, un état d'esprit, une énergie de la contestation dans un mouvement créatif et solidaire.

Face au « No futur » des programmes, être punk c'est être un peu moins le doigt sur la couture du survêtement et moins dégagé derrière les oreilles, c'est juste être plus rebelle pour une belle EPS !! En chaussure Doc Martens, une EPS toute santé, c'est pas le pied !

Un peu d'excentricité pour recentrer l'EPS et revenir à son essence, une EPS plus enflammée, celle qui fait vivre des émotions sportives et artistiques enjouées

aux élèves et qui les émancipent par le partage collectif des techniques du corps en mouvement.

Nulle question ici de vouloir programmer du « Pogo » dans un cycle de danse, mais plutôt de tenter de reprendre un souffle collectif au travers l'art de la dispute pédagogique et la liberté retrouvée d'initiatives des enseignant-es. Être punk sans la laisse des chiens de garde de l'institution !!

Contre les « Skill » (head) qui prennent un peu trop la tête et imposent en permanence leur standard de mesure uniforme des compétences, Le « Clash » doit se faire entendre pour plus de Rock in the casbah de l'EPS, et produire un son alternatif.

Afin de transmettre une EPS plus fraternelle, moins individualiste dans ces temps de luttes contre l'extrême droite et son corolaire d'idéologies nauséabondes qui se répandent (discrimination, masculinisme, écocide, etc), intégrer et partager un certain état d'esprit « punk » doit nous aider à résister quotidiennement.

Réveillons en nous la petite « Souris Déglinguée » et tombons les casques pour ne pas être des « Daft Punk ».



Vos soirées de l'EPS : plutôt direct ou replay ?

Par Dominique PARVILLE

Cette année, les soirées de l'EPS vivent leur 6ème saison ! Nées en ligne lors du premier confinement qui a fait émerger les visios, elles existaient auparavant sur Paris, les collègues le pouvant étant invité-es dans les locaux du SNEP-FSU.

Elles sont aujourd'hui des références régulièrement suivies en direct (via un webinaire, mais aussi sur YouTube depuis cette année), mais les Soirées de l'EPS ont aussi toujours une vie sur notre chaîne @SNEPFSU-EPS où les consultations en replay sont

toujours vivaces. De nombreuses soirées cumulent plus de 1 000 voire 1 500 vues (record à 2 250 pour la soirée sur l'enseignement et l'entraînement en sports co !).

Le concept est toujours le même : des spécialistes du sujet (universitaires, expert-es, mais surtout collègues de terrain) présentent leurs travaux ou leur vision/leur approche d'une APSA, d'une problématique particulière.

Après le hip-hop, « une jeunesse plus sportive pour être en bonne santé », le yoga et le football, la prochaine soirée de l'EPS sera sur le thème « Toutes sportives ! », le jeudi 28 mai prochain. Inscrivez-vous dès à présent !



inscrivez vous
dès maintenant





DOSSIER

L'observatoire **de l'EPS**

Il ne saurait y avoir de volonté d'agir et de transformer l'existant sans étude de la réalité et sa complexité traversée d'interactions multiples, ici les conditions matérielles d'exercice du métier, dans la classe, dans l'établissement et plus largement au sein la Fonction publique. Le SNEP-FSU a souhaité vous donner la parole pour dresser le portrait de l'EPS et de ses enseignant·es en 2026. Analyse.

Observatoire de l'EPS, un nouvel outil pour connaître le métier

Le SNEP-FSU a décidé de construire un outil d'observation « souterraine » de notre métier. Nous l'avons nommé « Observatoire de l'EPS ». La première édition a été lancée en novembre dernier et a permis de recueillir quelque 1 250 réponses.

Ce que nous retenons derrière ce chiffre relève de deux idées. La première repose sur un échantillon permettant de donner un poids « statistique » aux tendances qui se dégagent. La deuxième, que nous avons anticipée, relève de la longueur des réponses. Il s'agit d'un risque assumé, avec la volonté de populariser l'outil de façon qu'un grand nombre de collègues y participent à l'avenir. L'idée sur laquelle il nous faut nous convaincre collectivement est l'intérêt des données recueillies qui donneront une assise nouvelle aux analyses et perspectives professionnelles que le SNEP-FSU aura à dégager. Nous reprochons suffisamment à notre institution de manquer d'évaluations sérieuses et de bilans partagés avec la profession avant d'engager des réformes, qu'elles soient structurelles ou programmatiques. Une nouvelle fois, le syndicat s'occupe, à son niveau, de ce que l'institution démocratique devrait prendre en charge.

École, EPS

Les questions posées au sujet de la fonction de l'École et de l'EPS en son sein ne peuvent ignorer la dimension relative

au service public. La raison historique d'existence du service public d'éducation se heurte à deux visions de celui-ci. L'une, néolibérale, conteste la capacité de tous les jeunes d'accéder à tous les savoirs. C'est celle qui promeut une école à deux vitesses et dont le pouvoir actuel est l'incarnation littérale. La deuxième, celle que défend le SNEP-FSU, est celle d'une École organisée pour l'émancipation de tous et toutes. Cette école, dans les revendications du SNEP-FSU, doit reposer sur l'accès à la culture, l'accès aux savoirs. C'est pourquoi nous avons voulu confronter cette revendication historique à l'avis de notre profession. Ainsi, 75 % des réponses affirment que le rôle principal de l'École est de transmettre la culture. L'EPS ne peut ignorer cette dimension lorsqu'il est question des contenus à enseigner. Mais, le grand enseignement réside, peut-être, dans le très grand équilibre entre les priorités données à la fonction de l'EPS. Le plaisir, la santé, la citoyenneté, la place des APSA se retrouvent à un niveau très égal dans les réponses. Penser et conduire un enseignement structuré autour des apprentissages techniques dans une APSA doit se faire en

pensant des formes de travail qui susciteront du plaisir de faire auprès des élèves. Le sens donné aux attitudes sociales doit faire partie des apprentissages et la santé améliorée est un des aspects à suivre à long terme.

Exercice du métier

Les réponses des collègues indiquent que les éléments que nous pouvons qualifier de matériels, concrets, du métier, sont ceux qui pèsent le plus lorsqu'ils deviennent le facteur de difficulté, voire d'empêchement d'enseignement. Ainsi, l'inclusion, les effectifs des classes, les équipements sportifs, sont deux des trois paramètres les plus cités pour améliorer le quotidien du métier. Si le SNEP-FSU porte la baisse des effectifs et le développement des équipements (avec des ouvrages de haute qualité, reconnus par les collectivités et par le ministère de l'éducation), depuis très longtemps, il ne demeure pas moins que les données ici viennent interpeller le syndicat sur ses priorités.

L'augmentation des horaires d'enseignement de l'EPS est la deuxième priorité citée. Cela entérine la revendication des

« 4 h d'EPS » que porte le SNEP-FSU depuis son congrès de Porticcio (2021). La profession a bien saisi que les « 4 h » portent en elles l'ensemble des questions du métier. Là encore, il nous faut reposer la question de la relance de la campagne des « 4 h d'EPS » de manière plus explicite, notamment dans l'approche des échéances politiques majeures telles que les élections législatives et présidentielles.

Pour finir avec le « métier empêché », nous ne pouvons pas ignorer la perception très négative chez nos collègues de la façon dont les hiérarchies institutionnelles déprécient l'EPS. Il faut croire que le matraquage ministériel, autour d'une vision très étriquée des fondamentaux scolaires, a gagné un grand nombre de chef-fes d'établissement, des inspecteur-rices etc. Le SNEP-FSU et notre profession devraient



le syndicat s'occupe, à son niveau, de ce que l'institution démocratique devrait prendre en charge..."

pouvoir travailler, dans la durée, avec ces corps professionnels et leurs organisations syndicales, en plus de l'opinion publique, de manière à poser de nouvelles bases concernant les fondamentaux à l'école dont l'EPS fait partie.

Dans tous les cas, ce nouvel outil que le SNEP-FSU met à disposition

de la profession pour suivre, avec une certaine profondeur, les questions du métier sur le long terme, nous permettra de considérer les données recueillies avec davantage de précision pour renforcer nos revendications.

Andjelko SVRDLIN

FONCTION DE L'ÉCOLE

Puisque 75 % des réponses mettent la transmission culturelle en tête des fonctions de l'École, il revient à constater le décalage incompréhensible entre la vision professionnelle, celle de nos collègues, et la décision politique du ministère, depuis de longues années maintenant. Nous pensons au premier chef aux textes disciplinaires de l'EPS. La culture, sportive et artistique principalement, devrait occuper la place centrale, celle dont découlent toutes les autres fonctions de l'École. Ou alors il convient de penser que l'EPS n'est pas vraiment une discipline ? Si la culture mathématique fonde l'enseignement des mathématiques, les cultures que nous venons de citer doivent fonder l'EPS.

Du fait de l'accumulation des connaissances, notre espèce s'est ouvert des voies de développement.

La transmission culturelle et ses transformations successives sont au cœur du développement des sociétés humaines. Mettre cette thèse au second plan concernant certains enseignements, dont l'EPS, c'est priver les élèves les plus fragiles socialement d'une occasion singulière de s'inscrire durablement dans une ou des pratiques socialement porteuses de sens car à signification culturelle forte.

Il est plus urgent que jamais d'ouvrir les chantiers politiques de démocratisation des processus fondateurs des disciplines. Ce travail ne se fera pas sans les professionnels que nous sommes.

Andjelko SVRDLIN

La fonction de l'EPS :

l'étude des APSA comme matrice des finalités éducatives

La question était : quelle est la fonction principale de l'EPS ?

Les réponses se sont réparties de la façon suivante :

- **Permettre aux élèves de prendre du plaisir en vue de développer un état de bien-être : 30,5 %**
- **Développer un état de santé physique : 25,6 %**
- **Étude des APSA en vue d'un projet d'émancipation et de lutte contre les inégalités : 25,4 %**
- **Développer des attitudes citoyennes : 18,5 %**

La vision « **Plaisir/bien-être** » est largement partagée comme fonction première de l'EPS, quelle que soit l'appartenance au sexe. Les priorités n°2 montrent un léger déplacement : plutôt « **santé** » côté femmes, et un peu plus « **étude des APSA et émancipation** » côté hommes - sans inversion nette de tendance. « **Attitudes citoyennes** » arrive 4^e dans les deux groupes.

Il est intéressant de croiser ces données avec l'étude qu'avait réalisée Didier Delignières⁽¹⁾ sur les conceptions éducatives des enseignant-es d'EPS. Les items qui arrivent en premier dans son étude sont motricité pour 31 %, et de 14 % pour mode de vie actif, patrimoine culturel, développement personnel. En analyse des réponses du pourcentage, il souligne : « Le

développement personnel et l'accès au patrimoine culturel présentent également des pourcentages élevés, mais le plus souvent ils s'excluent mutuellement. Il s'agit de deux propositions particulièrement clivantes au sein de la communauté enseignante, comme les analyses suivantes le montreront. »

La formulation des réponses proposées aux sondé-es doit nécessairement être prise en compte pour l'analyse des résultats. En effet, si Didier Delignières fait référence à la notion de patrimoine culturel dont nous parlons dans l'observatoire d'étude des APSA, il fait référence au plaisir immédiat là où nous, sommes sur prendre du plaisir en vue de développer un état de bien-être qui combine plaisir et développement.

Ces deux études viennent confirmer que l'idée d'étude

d'APSA liée à un projet d'école de lutte contre les inégalités, avec une attention particulière au plaisir et dans une perspective de développement et de santé constituent les ancrages principaux de la fonction de notre discipline.

Lorsque l'on croise ces réponses avec l'évolution dans la carrière, « *Permettre aux élèves de prendre du plaisir en vue de développer un état de bien-être* » reste majoritaire tout au long de la carrière. Pour les autres items, « **Étude des APSA en vue d'un projet d'émancipation et de lutte contre les inégalités** » progresse nettement à partir de **15 ans d'ancienneté**, culminant autour de **20-25 ans (≈ 33 %)**. De même, « **Développer un état de santé physique** » devient souvent **prioritaire au milieu/fin de carrière**, avec des maxima **25-30 ans (≈ 34,8 %) et 30-35 ans (≈ 35,4 %)**.

L'idée de fonction renvoie à l'idée du rôle de l'EPS à l'École. Si elle semble surtout être pilotée par des préoccupations sur du moyen terme en début de carrière, au fur et à mesure des années, elle vient intégrer des dimensions plus politiques qui sont à articuler avec la fonction de l'École.

Bruno CREMONESI



(1) les conceptions éducatives des enseignants d'étude



	% total de citations	% de citations en 1 ^{ère} position
Développement personnel	36.87 %	14.06 %
Climat scolaire	11.29 %	1.15 %
Inégalités sociales	17.28 %	0.92 %
Sédentarité	43.78 %	8.99 %
Plaisir immédiat	13.36 %	2.76 %
Forme de pratique	18.20 %	3.69 %
Inégalités de genre	16.13 %	1.61 %
Modes de vie actifs	67.05 %	14.06 %
Aspirations des élèves	12.67 %	2.30 %
Patrimoine culturel	36.64 %	12.67 %
Attitudes citoyennes	57.83 %	6.91 %
Motricité	68.89 %	30.88 %

Programmation des APSA : le badminton règne !

Tout d'abord, toutes les personnes interrogées confirment que leurs programmations s'établissent autour des APSA. Les résultats révèlent des tendances marquées, où le contexte territorial, le type d'établissement et l'ancienneté des enseignant-es façonnent profondément les choix pédagogiques.

Le badminton s'impose comme l'APSA la plus enseignée, plébiscitée par près de 30 % des enseignant-es, toutes générations et tous territoires confondus. Sa domination transversale en fait le véritable dénominateur commun de l'EPS française. Loin derrière, le demi-fond (16,3 %), la course en durée (6,9 %), la musculation (6,6 %) et l'escalade (6,5 %) complètent le podium.

L'analyse croisée avec l'ancienneté révèle un clivage générationnel net. Les enseignant-es expérimenté-es (plus de 21 ans de carrière) privilégient davantage la course en durée, la musculation, l'acrosport ou l'escalade, des pratiques peu représentées dans la formation initiale et nécessitant une expérience conséquente. À l'inverse, les plus jeunes collègues se tournent volontiers vers le handball, le basket ou l'ultimate.

Le territoire joue également un rôle structurant. En milieu rural,

l'escalade et les activités de plein air tirent leur épingle du jeu, quand la musculation et le basket dominant en zone urbaine, où les équipements spécialisés sont plus accessibles.

C'est toutefois l'analyse par type d'établissement qui livre les enseignements les plus frappants. La musculation explose en lycée, tous types confondus (autour de 20 %). Le demi-fond et le combiné athlétique restent, eux, l'apanage du collège, en cohérence avec les programmes de cycle 4. Le handball, sport collectif très présent au collège, disparaît presque totalement au lycée.

Ces résultats interrogent : dans quelle mesure les choix d'APSA relèvent-ils d'une véritable liberté pédagogique, et dans quelle mesure sont-ils contraints par les équipements disponibles, les habitudes locales ou les injonctions programmatiques ? Le SNEP-FSU entend poursuivre l'analyse pour alimenter le débat sur une EPS plus émancipatrice et plus ambitieuse.

Claire SACKEPY



Le sport scolaire, élément dynamiseur du métier

Les réponses au questionnaire soulignent l'apport bénéfique du sport scolaire pour les élèves, mais aussi sur le rapport des collègues au métier que nous avons choisi de regarder plus particulièrement.

Quel que soit le type d'établissement, les occurrences les plus fréquentes portent sur :

- Le plaisir des rencontres et du partage avec les collègues des autres établissements.
- Les rapports privilégiés avec les élèves et l'engagement dans des projets.

■ La complémentarité/ prolongement de l'EPS et la libération des contraintes de la notation/évaluation.

■ La vitalité et le climat scolaire de l'établissement.

Le sport scolaire est estimé comme un élément dynamisant à près de 90 % par les répondant-es exerçant en cité scolaire et EREA ; 83,5 % en collège et LGT ; 81 % en LPO et 72 % en LP. Les modifications du règlement fédéral UNSS (baisse du nombre de championnats de France et du nombre d'élèves par équipe) sont peut-être l'une des raisons de cette inflexion. Le

nombre de rencontres/compétitions a sensiblement diminué (CLG - 14 % ; LGT - 31 % ; LP - 38 % et LPO - 43 %). Conjugée à l'augmentation du coût des transports et la captation toujours plus grande des mercredi après-midi, la baisse des rencontres doit particulièrement nous inquiéter pour ne pas entamer la motivation des élèves.

Nathalie FRANÇOIS

Progrès, technique sportive et performance **doivent être le cœur de l'évaluation**

L'application des contraintes certificatives au lycée reste majoritaire, mais elle diminue avec l'ancienneté dans le métier. Si les femmes déclarent légèrement

plus souvent se conformer au cadre, les différences de sexe demeurent secondaires par rapport à l'effet de carrière. La répartition 12/8 est largement jugée non pertinente, avec une contestation croissante au fil des

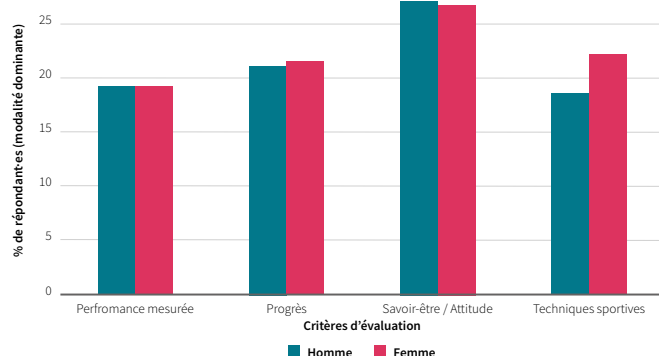
années. Ces résultats mettent en évidence un déplacement progressif, de la conformité vers une lecture plus politique du rôle de l'évaluation et de la certification en EPS. L'évolution au cours de la carrière constitue le facteur le plus structurant : avec l'ancienneté, la performance recule au profit du progrès, qui devient le critère central de l'évaluation en EPS. Cette évolution traduit une professionnalité de

plus en plus orientée vers la recherche de la transformation des élèves.

L'observatoire vient largement plébisciter le choix du congrès du SNEP-FSU de mars 2026 à Guidel, proposant une réparation du bac de 16 points sur l'évaluation des apprentissages dans les APSA, pour 4 points sur les savoir-être et attitude. La commission d'évaluation pilotée par l'inspection générale tarde à accepter ce changement qui pourtant devient urgent au regard des glissements que l'on constate actuellement dans notre discipline.

Bruno CREMONESI

Modalité de points dominante par critère selon le sexe



Critère	Modalité dominante	Femmes	Hommes
Techniques sportives	5 points	≈ 30 %	≈ 34 %
Performance mesurée	3 pts (F) / 4 pts (H)	≈ 27 %	≈ 28 %
Savoir être/attitude	4 points	≈ 35 %	≈ 32 %
Progrès	8 points	≈ 40 %	≈ 36 %



La natation n'est pas une **priorité nationale !**

Si 16 % des collèges placent la natation dans le top 5 des APSA les plus enseignées⁽¹⁾ dans leur établissement, en LPO elle n'est plus présente que dans 5 % des cas.

Au collège, les collègues déclarent à 74 % organiser leur enseignement à partir du test ASNS. Les réponses à notre observatoire confirment ce que nous savions déjà : seuls 24 % des collèges continuent à programmer la natation après la classe de 6^{ème}. Mais les résultats sont contrastés. Ainsi, les collèges

non classés urbains poursuivent à 26,6 % quand les ruraux non classés descendent à 21,4 %. S'agissant des collèges éducation prioritaire et/ou QPV, les données s'inversent avec la poursuite de la natation pour 19,4 % des urbains et pour 42 % des ruraux. Ces résultats sont néanmoins à interroger car il faudrait croiser l'implantation des bassins de natation et la proximité ou non de ces collèges, données dont nous ne disposons pas.

Dans les lycées, la présence de la natation dans le top 5 est bien moindre : 12,9 % en LGT, 5 %

en LPO et 6,5 % en LP avec la particularité du sauvetage qui est principalement enseigné en LP et LPO et pour 2/3 en LGT. Les barèmes appliqués ou le sens donné à l'activité en sont-ils la cause ? C'est une question qu'il nous faudra analyser.

Nathalie FRANÇOIS

(1) En nombre d'heures annuelles

RAPPORT À LA HIÉRARCHIE

L'observatoire de l'EPS révèle une profession soudée mais en souffrance. Une très large majorité (92 %) juge l'EPS dévalorisée par le ministère, malgré son rôle essentiel lié à la réduction des inégalités d'accès aux pratiques physiques. Plus de la moitié réclame des moyens supplémentaires, surtout hors des villes. Nous noterons que le travail collectif est plébiscité par 96 % des répondant-es, en contradiction avec les politiques managériales individualisantes. 75 % des enseignant-es

ne se sentent pas reconnu-es, ce qui provoque aujourd'hui des démissions et reconversions dans des proportions préoccupantes (un tiers des répondant-es déclarent avoir déjà songé à démissionner). Enfin, 81 % dénoncent un pilotage par les chiffres de la part de l'institution, ce qui est perçu comme déconnecté du terrain. Le SNEP FSU revendique la revalorisation des enseignant-es et leur consultation pour renforcer l'EPS et le service public d'éducation.

Fabrice ALLAIN

> Une profession engagée, ça change tout !

Une partie du questionnaire de l'observatoire était consacrée aux formes d'engagement (associatif, syndicaux, politique...). Voici les premiers résultats que nous avons pu en tirer.

Engagement sportif...

Notre profession est très sportive, en toute logique au regard de notre métier. 70 % des répondant-es sont engagé-es en club et 30 % en dehors. Parmi elles et eux, 11 % sont entraîneur-es et 10 % dirigeant-es, mettant ainsi au service des autres leurs compétences professionnelles !

Engagement associatif...

Plus de 40 % des répondant-es sont engagé-es dans des associations diverses, autres que sportives (en tant que dirigeant-e ou adhérent-e). Le militantisme citoyen est donc important et l'engagement associatif ne se résume pas uniquement au sport et à l'activité physique.

Médias et partis politiques...

La participation et le soutien aux partis politiques et aux médias « alternatifs » est moindre. 80 % des répondant-es disent n'être ni lecteur-rices, ni sympathisant-es de médias ou partis.

Engagement syndical...

Nous avons questionné les collègues sur leurs préoccupations concernant leur engagement ou intérêt syndical. Il revient prioritairement en nombre d'occurrence les questions du quotidien professionnel. Voici les items classés par ordre décroissant de leur occurrence : Conditions de travail, contenus EPS, Services Publics dont École, Respect des droits, Justice sociale, Écologie/climat, Salaires, sport humaniste, Féminisme, anti-racisme, solidarité internationale, droit des enfants, paix, justice fiscale.

Environ 30 % des collègues (syndiqué-es ou non syndiqué-s) disent être prêt-es à s'engager davantage syndicalement si le syndicat le leur propose. C'est une bonne chose pour construire le métier de demain !

Alain DE CARLO

> Formation continue : entre promesses et réalité

La formation continue constitue un levier essentiel du développement professionnel des enseignant-es d'EPS. Pourtant, les résultats de l'Observatoire mettent en évidence un décalage préoccupant entre les attentes du terrain et l'offre institutionnelle. Ainsi, 56,4 % des répondant-es estiment que les formations proposées ne répondent ni à leurs besoins qualitatifs ni quantitatifs. Si les refus de formation restent relativement limités, c'est avant tout l'insuffisance de l'offre qui est pointée.

Les enseignant-es expriment en effet un besoin clair : disposer de 4 à 6 jours de formation par an, quand les possibilités actuelles demeurent en deçà. Cette demande s'accompagne d'un consensus massif sur les contenus attendus. À une majorité écrasante (86,5 %), les répondant-es plébiscitent des formations centrées sur les APSA, indépendamment du sexe ou de l'ancienneté. Ce résultat, particulièrement homogène, souligne l'importance accordée à la maîtrise et à l'actualisation des pratiques d'enseignement au cœur du métier. Seule une légère inflexion apparaît chez les enseignant-es de 25 à 29 ans, davantage ouvert-es à des thématiques transversales, sans toutefois remettre en cause cette priorité.

Un autre point d'alerte concerne la formation aux premiers secours. Près de la moitié des enseignant-es (47,7 %) déclarent ne jamais en avoir bénéficié, tandis qu'une part significative y a accédé uniquement dans le cadre de fonctions de formateur. Au total, à peine 22,4 % des enseignant-es ont réellement suivi une formation répondant à ce besoin pourtant central dans leur activité quotidienne. L'analyse par ancienneté révèle en outre une diminution du recyclage avec l'expérience : plus les enseignant-es sont ancien-n-es, moins ils/elles sont formé-es ou actualisent leurs compétences dans ce domaine.

Enfin, des disparités territoriales persistent. Certaines académies, comme Grenoble, se distinguent par des taux de refus particulièrement élevés, révélant des inégalités d'accès à la formation.

Ces constats appellent à repenser en profondeur la politique de formation continue : augmentation de l'offre, recentrage sur les besoins exprimés, et attention renforcée à certains enjeux prioritaires comme les premiers secours. Il s'agit de garantir à tous-tes les enseignant-es les moyens de se former, au service de leur métier et de la réussite des élèves.

Claire SACKPEY

Les difficultés du métier : carrière et enseignement

L'observatoire révèle que les choix politiques en matière de Fonction publique (salaires, carrières) et les conditions d'exercice du métier donc d'apprentissage pour les élèves, concentrent les plus importantes difficultés du métier rapportées par les enseignant-es d'EPS.

L'amélioration des conditions d'enseignement apparaît comme une priorité pour les répondant-es.

Cela touche le sens du métier, la possibilité de faire apprendre tous-tes les élèves, la capacité de mettre en œuvre une EPS de qualité. Nous pouvons penser qu'il y a là une cause importante de la chute d'attractivité du métier. Les conditions liées à l'inclusion des élèves à besoins particuliers arrivent en tête, juste devant les effectifs par classe. Faire progresser tous-tes les élèves relève du cœur du métier et n'est pas envisageable dans des classes surchargées. Rappelons ici que les classes françaises sont les plus nombreuses d'Europe. Les conditions matérielles (qualité et éloignement des équipements sportifs) sont également citées comme difficultés liées à l'acte d'enseignement.

Par ailleurs, la revalorisation salariale est également mise en avant. Les traitements indiciaires des agent-es ont perdu près d'un quart de leur valeur en euros constants depuis 25 ans. Par ailleurs, les efforts sur les débuts de carrière ne peuvent ici constituer de véritables points d'appui pour revaloriser le métier à terme puisqu'ils tassent l'évolution de la rémunération durant la carrière.

La longueur de la carrière est aussi une difficulté remontée par

les répondant-es. Les résultats de l'observatoire révèlent que la longueur de la carrière apparaît de manière significative comme une difficulté du métier à partir de 20 ans de carrière. Cette borne exprimée par la profession montre qu'à partir de 48 ans environ, le métier devient plus difficile à envisager dans de bonnes conditions (l'âge d'entrée moyen dans le métier est de 28 ans). Cela conforte la revendication du SNEP-FSU de bénéficier de la classification en catégorie active. On notera ici que la réforme des retraites n'est toujours pas acceptée et qu'il faudra continuer de combattre le recul de l'âge de départ qui ne sert ni les intérêts des agent-es, ni les apprentissages des élèves.

Pour le SNEP-FSU, l'enjeu de l'EPS porte sur le renforcement des apprentissages culturels, c'est-à-dire sur l'étude pratique des APSA. Les orientations programmatiques actuelles (programme cycle 3) viennent en tension avec cette ambition de la profession, reléguant les APSA au statut d'exemple... Pour porter ce projet d'école, il faut des enseignant-es conforté-es dans leur statut et revalorisé-es, mais aussi une augmentation du volume hebdomadaire de la discipline pour porter des apprentissages exigeants, ancrés dans la culture sportive.

Cela nous conforte dans la nécessité de porter offensivement la revendication à la fois sur la revalorisation des carrières et donc la situation des personnels, sur les conditions effectives d'enseignement et la nature des apprentissages visés.

Fabrice ALLAIN & Éric DONATE



Le football

doit-il être enseigné à l'école ?

La 4^{ème} soirée de l'EPS de la saison 6 nous a invité-es à porter un regard différent sur le football et à créer les conditions d'une pratique émancipatrice de cette activité en EPS. Le football est un sport universel, qui se pratique partout. Il est regardé et débattu dans le monde entier mais il reste boudé par les enseignant-es d'EPS. Les invité-es y ont analysé les freins à l'enseignement du football à l'école, se sont attardé-es sur l'intérêt de l'enseigner, caractérisent ce qu'est le haut niveau aujourd'hui et ont fait des propositions pédagogiques et didactiques concrètes. Retour sur les échanges, débats et propositions qui ont animé cette soirée :

Le football est boudé voire rejeté à l'école :

Pour Alain Becker dans la revue contre-pied football (n°9-2014) : « le football est victime d'une culture professionnelle du « no foot » propre à l'éducation nationale. Il est facteur d'émotion, d'engouement, de passion parfois non contrôlée, de désordre populaire. Il pose des problèmes à l'EPS ». Douze ans plus tard, l'analyse n'a pas pris une ride. La défiance et le rejet de l'enseignement du football sont toujours présents

chez les enseignant-es d'EPS pour différentes raisons :

- Difficultés à gérer la forte hétérogénéité des niveaux entre élèves,
- Contraintes matérielles ingérables (sport de grand terrain et en extérieur),
- Motricité très complexe (plus difficile de maîtriser le ballon avec les pieds qu'avec les mains),
- Valeurs négatives véhiculées par le football professionnel qui n'ont pas leur place à l'école (individualisation de la performance, surmédiatisation, starisation, financiarisation et marchandisation excessives et remise en cause de l'arbitrage),
- Inquiétude liée au fait de faire entrer dans l'école la culture populaire jugée pas assez noble.

Malgré toutes ces contradictions, tensions et critiques sur le



football et les valeurs qu'il véhicule, il existe de bonnes raisons de l'enseigner.

Quels sont les intérêts à enseigner le football ou mieux, les footballs à l'école ?

Le football et ses nombreux dérivés (futsal, foot à 7 auto-arbitré, foot de pied d'immeuble, beach soccer, golf foot, walking foot...) permettent d'abord le développement de pouvoirs moteurs extraordinaires. L'école doit permettre à tous-tes les élèves d'apprendre à jouer avec ses pieds et donc d'enrichir leur motricité. Nous dirons enfin que les footballs exigent davantage de qualités de maîtrise et d'adresse que de qualités athlétiques.

Le football et le futsal* sont des activités très pratiquées et populaires dans le monde entier. Les élèves, garçons et filles, manifestent une soif d'apprendre à jouer. Ce sont des éléments de notre patrimoine culturel sportif et à ce titre ils



Enseigner le football à l'école contribue également au développement de valeurs fortes et positives...

ont toute leur place à l'école. L'exemple de Mayotte décrit par notre collègue Pierre Salomé est de ce point de vue révélateur (engouement des filles et garçons pour jouer au foot partout et sous différentes formes).

Enseigner le football à l'école contribue également au développement de valeurs fortes et positives : partage des efforts et des émotions, entraide, solidarité et fair-play. L'école doit permettre de construire un regard critique sur le football professionnel entaché par la triche, la financiarisation, les scandales racistes et homophobes.

Ils favorisent d'après Julien Gout un enseignement en mixité.

Analyse du football de haut niveau :

L'observation du jeu de haut niveau et en particulier du football espagnol qui domine la scène internationale montre la recherche permanente d'un « football total ». Le marquage individuel tout terrain est recherché, les qualités techniques sont essentielles, le traitement cognitif des informations dans un environnement instable, en mouvement perpétuel est fondamental et la capacité des joueur-ses à occuper différents postes apparaît cruciale. Nous

pouvons dire que le jeu est de plus en plus rapide, requiert du mouvement (beaucoup de courses) et nécessite des qualités d'anticipation.

À partir de cette analyse, 2 éléments peuvent éclairer les choix à effectuer en EPS pour apprendre à jouer au football :

- Privilégier les situations qui demandent de jouer à tous les postes et de changer de statut (réduction du nombre de joueur-ses et jeu sur un seul but)
- Allier et équilibrer dans les apprentissages la maîtrise technique et l'analyse de la situation complexe.

Propositions concrètes :

Les jeux à effectifs réduits, de manipulation de balle et à thèmes (supériorité numérique, gagne terrain) occupent une place centrale dans les séquences d'apprentissage présentées par nos invité-es. Les règles du futsal sont privilégiées et notamment le non contact et l'absence du hors-jeu. Les situations mettent en avant les apprentissages techniques (contrôle, passes, tirs) et le rôle du collectif pour gagner.

Alexandre MAJEWSKI
& Mélanie PELTIER





Apprendre en interaction : l'approche dynamique écologique en EPS

Chercheur à Singapour, John Komar développe depuis plusieurs années une approche dynamique-écologique de l'apprentissage moteur, à l'interface entre recherche et terrain. Il a notamment collaboré étroitement avec le groupe de formation des jeunes de la Fédération française de handball. Dans cet entretien, il revient sur les apports de cette perspective pour comprendre la prise de décision, l'expertise et la conception des situations d'apprentissage.

En badminton, des travaux ont montré des comportements similaires. Alors que l'on enseigne régulièrement aux élèves de chercher à se repositionner constamment au centre du court afin de se préparer au mieux à répondre au prochain coup, les joueurs experts ne suivent pas cette règle. Les auteurs ont montré que les joueurs se repositionnent en fonction des possibilités de trajectoires que l'adversaire peut réaliser. Il se repositionnent davantage du côté où se trouve l'adversaire, car les trajectoires croisées sont plus flottantes et offrent davantage de temps pour y répondre, alors que les trajectoires droites sont plus rapides et offrent moins de temps pour y répondre. (Tan et al., 2026)

Il est lui-même influencé par l'environnement (adversaires, partenaires, règles, etc.), mais ce qu'il fait influence également cet environnement. En pratique, sans nier que la technique ou la forme du mouvement a un intérêt, la dynamique écologique met l'accent sur le contexte dans lequel la technique est utilisée et sur sa fonction. L'idée principale est qu'un mouvement n'existe pas sans le contexte, sans l'environnement dans lequel ce mouvement est réalisé.

En sport collectif, une passe n'existe pas sans partenaires, ni sans adversaires qui cherchent à empêcher cette passe. L'espace de jeu, sa taille, sa forme, influencent

Florian MELL : Peux-tu nous expliquer l'originalité de l'approche dynamique-écologique ?

John KOMAR : L'idée d'interaction est probablement centrale dans la question. L'écologie, au sens très

large, réfère à notre relation avec notre environnement, même si l'EPS n'est pas toujours le premier contexte auquel on pense lorsqu'on parle d'écologie.

Dans toute APSA, l'élève est au centre de multiples interactions.

également le type de passe que l'on observe (passes longues / passes courtes), mais aussi le temps dont dispose un joueur pour réaliser la passe (si l'espace est très réduit, le temps pour passer est très réduit également). Indirectement, la technique de passe qu'un joueur peut utiliser dépend de ce contexte. Chacun joue et s'adapte en fonction du contexte et des autres. La dynamique écologique s'intéresse à la dynamique de toutes ces interactions au cours du jeu.

Certaines situations dans les sports collectifs, comme le duel entre un tireur et le gardien de but en handball, montrent l'importance de s'intéresser aux interactions. Alors que l'on considère très souvent que « viser les coins du but » est une solution appropriée car ils sont les plus éloignés du gardien, l'interaction tireur-gardien nous indique que la bonne solution est de tirer là où « le gardien ne pourra pas arrêter le ballon ». Un élève de niveau intermédiaire devrait ainsi pouvoir observer le gardien et choisir des impacts inaccessibles au gardien, par exemple tirer proche du pied d'appui si le gardien se tient sur un seul pied. Des élèves qui deviennent « feinteurs » auraient atteint un niveau supérieur dans la manipulation des interactions pour induire l'adversaire en erreur et se créer leurs propres opportunités. À ce niveau, l'élève ne réagit pas simplement à la situation, il interagit et influence ce que font les adversaires : c'est l'intelligence en mouvement.

F. M. : Tu soulignes l'importance, dans l'apprentissage, de l'interaction avec l'environnement (adversaires...). Quelles conséquences sur les situations d'apprentissage ?

J. K. : L'interaction est centrale, la situation d'apprentissage ne peut en faire fi. On ne peut pas envisager d'apprendre à gérer des interactions dans une situation



En sport collectif, une passe n'existe pas sans partenaires, ni sans adversaires..."

totalelement décontextualisée. L'exemple typique pourrait être de faire réaliser des slaloms entre des plots pour apprendre à dribbler. Lorsqu'un élève dribble, il interagit avec le ballon, mais également avec des défenseurs qu'il faut éviter, tout en se dirigeant vers un but ou un panier. Pour apprendre à gérer ces interactions, il est indispensable que la situation d'apprentissage que l'on propose contienne ces éléments. Ce principe est connu dans la littérature sous le concept de « design d'apprentissage représentatif », qui reflète l'idée que toute situation d'apprentissage devrait respecter l'ADN de l'activité que l'on apprend.

Par exemple, en basketball, l'ADN pourrait être quelques règles simples comme la présence de partenaires, d'adversaires, d'une cible, d'un ballon que l'on contrôle avec les mains. Suivre ce principe de conception d'une situation représentative de l'ADN de l'activité permet de s'assurer que les interactions significatives de l'activité sont présentes dans les situations d'apprentissage.

Une pratique très répandue aujourd'hui est l'utilisation de jeux modifiés ou de jeux réduits qui, certes, permettent d'assurer la représentativité des situations d'apprentissage (un jeu modifié, presque par définition, contient l'ADN de l'activité), mais montrent des résultats assez contrastés dans la littérature en ce qui concerne

les apprentissages. En effet, l'une des principales critiques formulées à l'égard des formes jouées est qu'elles sont trop proches de la forme originale de l'activité. Bien que très représentatives, elles ne permettent pas suffisamment de répétitions pour favoriser les apprentissages. Il conviendrait donc de s'assurer d'un juste équilibre entre, d'un côté, la représentativité des situations d'apprentissage proposées par l'enseignant et, de l'autre, un nombre suffisant de répétitions pour que les élèves progressent.

Entre une forme jouée qui serait 100 % représentative et une situation totalement décontextualisée, où il n'y aurait aucune interaction et qui serait donc 0 % représentative, l'idée serait de trouver un bon équilibre. Une règle pratique pour détecter des situations totalement décontextualisées est de se demander si « l'élève peut fermer les yeux et réaliser la tâche ». Si c'est le cas, c'est un signe que la situation manque d'interactions et de représentativité et donc que l'élève n'a aucun élément auquel s'adapter : il ne peut donc pas apprendre à gérer ces interactions.

Florian MELL



Lire la version longue
de l'article





INTERVIEW

PAR
BRUNO CREMONESI

De la ZEP à l'INSEP : itinéraire d'un prof d'EPS devenu entraîneur pro

Ancien professeur d'EPS, Éric Forêts est aujourd'hui entraîneur principal du PAUC, le club aixois de handball évoluant au plus haut niveau national. De la ZEP à l'INSEP, de projets artistiques en collège aux bancs de la D1, son parcours éclaire les liens profonds entre formation en EPS, sport scolaire et haut niveau. Il porte ici un regard engagé sur son métier d'enseignant d'hier, d'entraîneur d'aujourd'hui, et sur l'avenir de certaines pratiques en EPS.

Bruno Cremonesi : Est-ce que tu peux revenir un peu sur ton parcours ?

Éric Forêts : J'étais en STAPS à Lyon, puis j'ai été muté en Seine-Saint-Denis. Ensuite, je suis revenu dans un petit collège classé ZEP, juste à côté de chez moi, à Saint-Étienne, où j'ai travaillé pendant seize ans. À côté, j'étais joueur semi-professionnel à Lyon.

J'ai vécu dans ce collège mes meilleures années professionnelles. Je ne faisais pas de handball en UNSS et je n'entraînais pas d'équipe en club. En revanche, je me suis investi à fond dans le cirque et le théâtre. Nous avons créé une option, et collectivement inventé de très beaux projets.

J'ai ensuite voulu essayer le lycée. À ce moment-là, j'ai commencé à entraîner le club de Saint-Étienne, qui est passé de la Nationale 3 à la Nationale 1. J'ai pris un congé de formation et j'ai fait une année à l'INSEP pour passer le diplôme d'entraîneur professionnel. J'y ai découvert le monde du très haut niveau et la dimension très scientifique de l'entraînement.

Mon diplôme en poche, j'ai eu des propositions de clubs professionnels. J'ai alors pris une disponibilité pour me lancer dans ce nouveau projet. Me voilà aujourd'hui à Aix-en-Provence comme coach n°1 du PAUC.

B. C. : Quelle est la différence la plus marquante pour toi entre prof d'EPS et entraîneur de haut niveau ?

E. F. : Le silence...

Les séances que j'anime aujourd'hui se déroulent sans un bruit. Quand je parle, plus personne ne parle. Récemment, lorsque j'ai observé des cours d'EPS avec les joueurs, ce n'était pas la même ambiance... j'avais oublié !

Le fait d'avoir été professeur d'EPS m'a construit un œil sur l'activité des joueurs et sur ma capacité à adapter les situations en fonction de leurs réalisations ou de leur fatigue. Je suis, par exemple, très

attentif aux signes de fatigue, et je ne vais pas pousser un joueur jusqu'à l'épuisement.

Je perçois rapidement lorsque les joueurs sortent de ce qui est attendu. Je peux alors modifier la situation ou la clarifier, si besoin, afin de les maintenir dans ce que je cherche à construire.

Dans le haut niveau, nous disposons de conditions exceptionnelles pour faire progresser les joueurs. Lorsqu'un joueur n'a pas compris ou n'a pas réussi dans une situation collective, je peux lui proposer une séance individuelle. C'est un luxe que tu ne peux évidemment pas t'offrir avec une classe de vingt-cinq ou trente élèves.

B. C. : Quel regard, en tant qu'entraîneur de haut niveau, portes-tu sur l'EPS ?

E. F. : J'ai un regard assez sévère sur ce qui est proposé en musculation, et en particulier sur les nouveaux textes liés à la gestion de la vie physique. Ces compétences ne vont pas, selon moi, dans la bonne direction.

Pour schématiser, on finissait par avoir au lycée des garçons qui cherchaient surtout à faire du volume des pectoraux, et des filles à affiner leurs fesses. C'est contraire à ma philosophie de ce que devrait être l'École, et l'EPS.

Le but dans la vie, c'est quoi ? Être « instagrammable » ? Parce que tous les objectifs qu'on donne aujourd'hui sont des objectifs pour être instagrammable. Qui a dit qu'il fallait avoir des pectoraux développés pour être bien dans sa vie ?

Si j'ai participé à ce mouvement, c'est aussi parce que je n'avais pas toujours les compétences pour faire progresser l'ensemble des élèves en musculation. Je ne ferai plus la même chose aujourd'hui, mais je chercherai à proposer de séances pour développer leur musculation, leur gainage..

B. C. : Le handball est-il encore un sport scolaire ?

E. F. : Je suis venu au handball grâce à un professeur d'EPS !

Le handball restera scolaire s'il sort du format 40 × 20 avec deux cages. Avec une classe de 30 à 35 élèves de génération Z, ce n'est tout simplement pas jouable.

Si le handball veut retrouver de l'attractivité et une base plus solide, il faut aller vers le hand à 4.

Enseigner le handball à 7 contre 7 sur un grand terrain devient aujourd'hui beaucoup plus difficile que de proposer du badminton. Peu à peu, le handball recule...

Il devient donc indispensable, pour relancer le handball, de faire vivre le jeu en 4 contre 4.

Je l'utilise régulièrement à l'entraînement avec mes joueurs. Ce format développe réellement les savoir-faire à petit effectif et les relations fines à deux. Il favorise à la fois la défense et l'attaque sur tout le terrain.

D'ailleurs, notre dernier match, nous le perdons justement sur ce type de situations de jeu où nous n'avons pas réussi à trouver des situations de démarquages face à une équipe qui réalisait un pressing très haut.

B. C. : Peux-tu nous dire, pour toi, deux caractéristiques principales du haut niveau ?

E. F. : La première caractéristique, c'est le jeu rapide sur grand espace : la projection, la vitesse.

Statistiquement, sur la phase de jeu rapide, dans 95 % des cas où nous avons été battus par l'adversaire dans ce secteur, nous avons perdu le match. Aujourd'hui, une équipe qui défend, monte vite les ballons et marque a, selon moi, 70 % de chances en plus de gagner.

La deuxième caractéristique, c'est le jeu de duel, très central, avec des gabarits plus petits qu'avant. Ces joueurs vont très vite et sont capables de gagner de petits espaces pour marquer ou délivrer une passe décisive.

QUESTIONS de MÉTIER

Pour beaucoup de professeur·es d'EPS, en cas de problème ou de questions réglementaires, le réflexe est d'appeler ou d'envoyer un mail à un·e militant·e du SNEP-FSU.

Aux dernières élections professionnelles spécifiques aux professeur·es d'EPS, 83,1 % des collègues avaient voté pour les militant·es du SNEP-FSU ! Ces chiffres sont révélateurs de la confiance que porte la profession pour les analyses et l'expertise du SNEP-FSU sur toutes les questions de notre métier, qu'elles relèvent des carrières (mutation, changement d'échelon, congés de formation, santé...), du réglementaire (gestes professionnels, sections sportives, IMP de coordination des APSA,

AS/UNSS...) des conditions d'exercice du métier (installations sportives, effectifs par classe...) ou du pédagogique (programmes d'EPS, didactique des APSA, protocole APPN...).

L'activité du SNEP-FSU se déploie toute l'année sur de multiples terrains. Dans les instances avec l'administration, dans l'accompagnement des collègues, lors d'audience avec les corps d'inspection, dans l'organisation de stages de formation syndicale sur de nombreux sujets (juridique, mutation, péda, protection sociale...).

Aux élections professionnelles de décembre 2022, la FSU est restée la 1ère force syndicale au ministère de l'éducation nationale, en partie grâce au vote massif des enseignant·es d'EPS. Même s'il n'existe plus de commissions paritaires spécifiques aux enseignant·es d'EPS, les militant·es du SNEP, avec ceux et celles des autres syndicats de la FSU, ont siégé dans toutes les instances (CSA MEN, CAPN, CSA, F3SCT...), ont apporté leurs contributions sur les questions spécifiques EPS/sport scolaire et générales au système éducatif et fonction publique.

Lors de son congrès de mars 2026, le SNEP-FSU a fait de la lutte contre toutes les formes d'inégalités (sociales, de genre, territoriales), son combat prioritaire. Les « 4 heures d'EPS » sont au cœur de ce projet du « plus et mieux d'école » !

Pour renforcer le rapport de force à tous les niveaux, le 1^{er} levier c'est de VOTER SNEP et FSU aux élections professionnelles de décembre 2026.

Mélanie PELTIER

“

L'activité du SNEP-FSU se déploie toute l'année sur de multiples terrains...”



66

Réseaux sociaux : ce qu'il faut savoir

La question revient sans cesse : peut-on créer un compte Instagram, un groupe WhatsApp ou une page Facebook pour l'AS ? La réponse est claire et la vidéo du SNEP-FSU vous l'explique en détail.

Si ces outils semblent pratiques pour communiquer avec les élèves ou animer la vie associative, ils exposent pourtant à des risques sérieux. RGPD, droit à l'image, protection des élèves : la législation impose des règles strictes que ces plateformes privées ne respectent pas. Publier des photos ou vidéos d'élèves, même avec une autorisation parentale, peut engager votre responsabilité personnelle et constituer une faute professionnelle.

Toute utilisation d'images exige une autorisation écrite, préalable, expresse et spécifique des représentant-es légaux-ales.

Le SNEP-FSU recommande de privilégier les outils institutionnels : ENT, Pronote, ÉduConnect, apps.education.fr ou le site de l'établissement. Des alternatives sécurisées, conformes au RGPD, et qui protègent autant les élèves que les enseignant-es.

Claire SACKPEY



Visionnez la vidéo pour tout comprendre



66

Les gestes professionnels

La question des gestes professionnels est de plus en plus présente dans nos établissements. La vidéo du SNEP-FSU fait le point.

L'EPS repose sur une pédagogie du corps en mouvement, impliquant proximité physique, gestion des espaces (vestiaires, piscine, gymnase) et interactions spécifiques avec les élèves. Les enseignant-es sont placés dans une double perspective : pédagogique et sécuritaire.

On distingue quatre types de gestes : ergonomiques (gestion des espaces), sécuritaires (APPN, gym, sports de combat), pédagogiques (démonstration, guidage) et empathiques (encouragement, réassurance). Chacun exige vigilance, adaptation et communication claire des consignes.

Le SNEP-FSU rappelle que ces gestes sont multiples et complexes et réclame une formation solide pour les enseignant-es. Il insiste sur la nécessité de les rendre explicites pour réduire toute ambiguïté, et encourage chaque équipe EPS à construire une culture commune de la sécurité notamment en faisant inscrire les protocoles (vestiaires, déplacements) au règlement intérieur.

Claire SACKPEY



Pour aller plus loin



66

Les Sections Sportives Scolaires

Vous souhaitez créer une section sportive dans votre établissement ? La vidéo du SNEP-FSU vous guide pas à pas, voici les points essentiels :

Un-e enseignant-e compétent-e dans l'APSA visée doit en assurer la responsabilité pédagogique et didactique, y compris si un club ou une fédération (hors UNSS) apporte son appui. L'équipe EPS et le-la chef-fe d'établissement participeront à son ouverture en collaboration. La participation aux rencontres UNSS en catégorie « excellence » est fortement encouragée.

Côté réglementaire, la circulaire du 15/12/2023 impose que les heures de section soient identifiées dans la DHG et couvrent l'intégralité du cursus, avec un minimum de 3h de pratique hebdomadaire. L'articulation avec l'EPS et l'AS doit être pensée en amont.

Le SNEP-FSU revendique une section sportive dans chaque établissement et le droit de siéger dans les commissions d'ouverture/fermeture des SSS.

Claire SACKPEY



La vidéo du SNEP-FSU pour un accompagnement complet



Défendre une école de **l'égalité et de l'émancipation !**

Sur tout le territoire, les enseignant-es, les militant-es, les parents se mobilisent pour l'École. Sans éducation, aucun progrès social, environnemental, économique et politique n'est possible. Investir dans l'éducation est donc indispensable. Le monde de demain est l'éducation d'aujourd'hui.

La médiatisation et la diffusion de ces luttes locales permettent de cultiver des visions où la justice sociale est une évidence. Chaque lutte, chaque discussion, chaque partage comptent dans la bataille des idées et pour transmettre l'espoir que d'autres choix politiques sont possibles et nécessaires.

Ces résistances sont indispensables pour influencer les programmes politiques des futures élections présidentielles. En se mobilisant, on partage des idées, des moments de vie, des valeurs, on avance et parfois on gagne !

Bravo à celles et ceux qui luttent et ouvrent de nouveaux possibles.



ACADÉMIE DE LILLE

Stop aux suppressions : pour bien accompagner, il faut dédoubler !

La rentrée des vacances d'hiver a été particulière au lycée de l'Escaut de Valenciennes. Face à la baisse de 150 heures d'enseignements programmée à la rentrée, la moitié des professeur·es a manifesté et lancé une opération « lycée mort ».

La réalité des chiffres c'est :

- Moins de profs : suppressions de 3 postes.
- Des classes surchargées : fin des dédoublements des heures en mathématiques et en français.
- Moins d'options : allemand en L3, théâtre, sciences et laboratoire.
- Des conditions de travail dégradées pour les élèves et les profs.

« On est le bahut qui perd le plus », c'est pour ça que le mouvement est parti de cet établissement. Il s'est ensuite élargi à l'académie avec une 1ère grève le 6 mars.

Reçue le 9 mars au rectorat, l'équipe du lycée a déjà gagné 10 heures, qui permettront de sauver un poste.

Mais le compte n'y est pas pour conserver des conditions correctes d'apprentissage. « Pour bien accompagner, il n'y a pas de solution magique, il faut dédoubler » !

Agnès Cattan,

Professeure d'EPS au Lycée de l'Escaut, Valenciennes

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Gare aux suppressions de postes dans le Gard !

Lors des CSA, la DSDEN du Gard et le rectorat de Montpellier ont proposé la suppression de 6 postes d'EPS (5 en collège et 1 en lycée).

Ce choix inacceptable ne pouvait qu'aggraver une situation déjà extrêmement dégradée.

Comment garantir la continuité du service public et la qualité de l'enseignement de l'EPS alors que les prévisions pour la rentrée font état de 21 postes vacants, de 23 BMP représentant 244 heures (soit 15 ETP) et de seulement 12 TZR pour couvrir ces besoins ?

La création de postes en EPS et une augmentation du calibrage du département sont nécessaires, afin que toutes les heures d'EPS soient assurées par des personnels titulaires dès la rentrée et tout au long de l'année scolaire 2026-2027.

Le SNEP-FSU a été force de propositions (5 demandes de création en collège et 3 en lycée) et grâce au rapport de force et à la pugnacité de ses représentantes a obtenu 2 créations définitives : une en collège et une en lycée.

Lise Chopinet,

co-Secrétaire Départementale SNEP-FSU du Gard



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Se regrouper et multiplier les actions pour gagner !

À Auxerre, comme ailleurs, les moyens alloués à l'Education sont en forte baisse. Pour accentuer la pression sur la DSDEN, les équipes des établissements de la ville ont choisi d'agir conjointement.

Dans un 1^{er} temps, une heure d'information syndicale mutualisée, 3 établissements regroupés dans un seul : 72 collègues présent-es pour décider d'un plan d'action commun :

Manifestation 1^{er} et 2nd degrés devant la DSDEN le 4 mars.

Les parents ont soutenu le mouvement en organisant des « collèges morts » le 5 mars : 85 % des élèves sont resté-es à la maison.

Puis occupation des établissements par les enseignant-es la nuit du 10 au 11 mars.

Le 31 mars, un parcours symbolique pour la manifestation nationale : départ de l'administration pour aller jusqu'au lycée, en passant par les écoles primaires.

La lutte continue pour gagner de meilleures conditions d'étude et de travail.

*Arnaud PRISOT,
Secrétaire départemental SNEP-FSU du 89*



“L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde.”

Nelson MANDELA



LaProvence.

Marseille

Vendredi 27 mars 2026 - n° 10513 - laprovence.com



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Préparons la paix, pas la guerre !

De nombreux établissements scolaires de l'académie d'Aix-Marseille sont mobilisés depuis plusieurs semaines contre les baisses massives de DHG en lycée, les fermetures de classes ou les suppressions de postes de professeur-es.

Des grèves ont été organisées localement dès le 5 mars (lycée Mandela, Marseille), puis le mouvement a pris de l'ampleur avec des grèves académiques massives les 17 et 26 mars.

La mobilisation s'est encore amplifiée lors de la grève nationale du 31 mars.

Face à cette mobilisation, le gouvernement cherche à nous mettre au pas : réponses policières avec des charges de CRS, nombreuses mises en garde à vue d'élèves suite à des blocus de lycées. Le rectorat, cherchant à appliquer une discipline de fer, ne cède aucun moyen et refuse les demandes d'audiences collectives.

Plutôt qu'investir dans notre jeunesse et de profiter de la baisse démographique pour améliorer nos conditions d'enseignement, le gouvernement veut nous préparer à la guerre (en 5 ans, le budget militaire a doublé).

Le SNEP-FSU Aix-Marseille dit STOP ! Réarmons intellectuellement nos enfants plutôt que de réarmer militairement le pays !

Jean CUGIER,
Secrétaire Académique SNEP-FSU Aix Marseille

ACADÉMIE DE GRENOBLE

Un relais FSU pour gagner des postes

Le gouvernement poursuit sa stratégie de la sidération avec la suppression de 4 000 postes dans les 1^{er} et 2nd degrés à la rentrée 2026 et en contraignant de manière insoutenable le calendrier de répartition des moyens. Dans l'académie de Grenoble et le département de la Haute-Savoie, les syndicats ont unanimement boycotté les CSA-A et CSA-SD. Cela nous a permis de gagner un peu de temps pour travailler et être force de proposition. Le CSA-SD 1^{er} degré et le CDEN ont été programmés dans la même journée, veille des vacances. Les collègues de la FSU-SNUIPP ont fait des demandes d'ouverture de poste le matin. L'après-midi, la pression temporelle s'est inversée, c'est la préfète et le DASEN qui subissaient leur calendrier. La FSU entière s'est faite le relais des demandes d'ouverture dans le 1^{er} degré : 2 postes de gagnés !

Thomas PRABONNAUD,
co-Secrétaire FSU 74

2026, anniversaire des 30 ans de la parution des premiers programmes collège

Nouvelle réécriture des programmes pour l'école primaire et le collège.

L'histoire des programmes en EPS, dans le détail, reste à écrire. De nombreuses pages, chapitres, livres ont été produits sur le sujet, mais souvent avec un parti-pris ou un angle qui ne permet pas de comprendre la totalité de la dynamique du phénomène : du plus politique au plus anecdotique, tout s'aggrave, parfois sans hiérarchie, pour chuter à un moment précis sur un texte. Ce sont donc des objets complexes qui ne se résument pas à quelques explications lapidaires.

Pour le SNEP-FSU, en tant que syndicat disciplinaire et principale organisation professionnelle, c'est une question vitale car, formellement, les programmes définissent la discipline, même si pratiquement, c'est une autre histoire.

Les programmes en cours, ceux de collège particulièrement (2015), ont été qualifiés par le SNEP-FSU de « pires programmes

de l'histoire » parce qu'ils synthétisaient tout ce contre quoi la profession et syndicat se sont battus pendant 30 ans : un texte général sans consistance, une minoration du champ culturel de référence et de ses savoirs constitutifs, un abandon de « ce qu'il a à apprendre » en termes concrets, avec la rupture historique consistant à évacuer les « compétences attendues », par APSA, du texte officiel. Alors que ces 30 années de batailles d'idées avaient débouché à chaque fois par la tentative d'affiner et d'afficher ces contenus-matière de façon lisible et synthétique, dans un compromis loin d'être parfait mais néanmoins acceptable⁽¹⁾, la nouvelle politique libérale nous a imposé de lâcher le principe d'une culture commune, avec un cadrage national de ce qu'il faut apprendre, pour enfourcher le cheval de Troie des « domaines⁽²⁾ » ancrés sur des généralités discutables, mais qui ouvrent la voie au chacun fait ce qu'il veut, la seule obligation étant de passer par les différents champs.

Au cours de cette courte histoire, des années 90 à aujourd'hui, on peut bien sûr repérer des différences notables dans la façon dont se sont construites les « campagnes » menées sur l'écriture des programmes, le contexte politique ayant été à chaque fois différent. Mais il y a aussi des constantes, parfois visibles, parfois invisibles. Nous en pointerons ici uniquement 2.





Un programme scolaire ou des instructions officielles ?

Dès le début, 2 grandes orientations se dessinent. Une portée à l'époque par Alain Hébrard dans la suite de la commission verticale. Celui-ci estimait qu'un programme en EPS devait uniquement donner de grandes orientations, une « carte d'identité » ainsi que quelques contraintes d'organisation. À l'opposé, la position syndicale a toujours considéré le programme comme un affichage explicite des contenus explicites à apprendre dans les activités culturelles que sont les APSA. Donc, si la première option contraint l'organisation de l'EPS pour laisser ouverte la définition des savoirs, le SNEP-FSU

défend la définition des savoirs en laissant la liberté pédagogique de choisir la meilleure organisation. C'est une clé de lecture rarement mise en avant mais qui pourtant a fonctionné. Entre 96 et 2015 c'est un compromis entre les 2 options qui s'est développé avec l'articulation finalité/objectifs généraux/compétences propres/compétences spécifiques. Aujourd'hui, c'est un retour radical aux principes des instructions officielles, signant ainsi une vision conservatrice et morcelée de l'EPS (chaque équipe voire chaque enseignant-e fait « son » EPS).

Éducation « motrice » versus éducation culturelle

Après avoir disparu du langage en EPS, pour cause de définition impossible et dualiste, le mot « moteur » revient à la mode. Pour contrebalancer les dérives possibles liées au poids des compétences méthodologiques et sociales, les programmes insistent bien sur le fait qu'en EPS il convient d'« Enrichir sa motricité et apprendre à s'exprimer avec son corps. Cet objectif est central en EPS. »

Admettons que la motricité⁽³⁾ soit le terme approprié, on voit qu'il s'agit d'une approche très générale qui ne spécifie en rien

l'apport de l'EPS. Le mouvement est quasi permanent chez l'être humain et la motricité évoquée élude le sens de l'enrichissement promis par l'EPS.

La question du sens et de la signification culturelle et sociale est totalement absente des propositions institutionnelles, ce qui va de pair avec la relégation des APSA dans une zone périphérique et anecdotique.

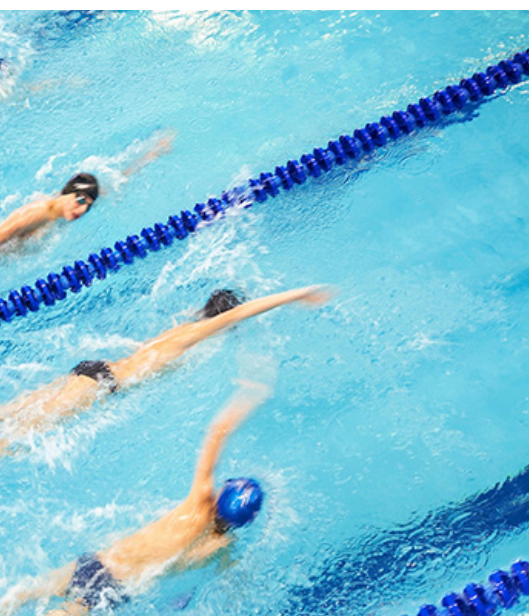
À l'inverse, la démarche culturelle que nous préconisons insiste sur l'ancrage sociétal des pratiques sportives et artistiques. Quel sens aurait un « enrichissement moteur » déconnecté des préoccupations sociales ? Historiquement, ce débat s'est traduit autour de ce qui s'est appelé le formalisme (motricité, psychomotricité...) contre le réalisme (culturalisme). Le poids du formalisme est redevenu assez lourd...

Christian COUTURIER

(1) Rappelons qu'en 1996 (collège), en 2000 (lycée) et en 2008 (collège) le SNEP s'est abstenu dans les votes sur les programmes au conseil supérieur de l'éducation, marquant ainsi à la fois la volonté de laisser publier le texte présenté et sa frustration de n'avoir pu aller plus loin dans nombre de formulations...

(2) La notion de « domaine d'action » avait été utilisée au début des années 90 et avait finalement été abandonnée sous pression du SNEP et de la profession.

(3) D'après le Robert, ensemble des fonctions qui assurent les mouvements.



Quand la logique des dispositifs étouffe les collectifs de travail J&S

A force de vouloir tout cadrer et tout piloter, le secteur de la jeunesse, des sports et de la vie associative s'éloigne de ce qui faisait sa richesse : l'intelligence collective des équipes de terrain.

Derrière la multiplication des dispositifs, appels à projets et logiques de financement conditionnés, une dérive s'installe : la gestion prend le pas sur le sens. Les agent-es ne manquent pas d'idées ni d'engagement. Ce qui leur manque, c'est le temps et de la reconnaissance pour construire ensemble. À la place, on leur impose des cadres rigides censés répondre à des problématiques complexes : programmes fléchés, actions labellisées, ... Tout est

pensé trop loin des multiples réalités territoriales avec des indicateurs standardisés et des objectifs chiffrés, qui réduisent l'action éducative à une logique de rendement.

Cette logique fragilise les équipes, met les structures en concurrence, individualise les responsabilités et impose des calendriers et des priorités extérieures aux spécificités locales. Peu à peu, le collectif disparaît. Chacun-e gère son dispositif, au détriment d'une dynamique commune.

Ce glissement relève aussi d'une forme de servitude volontaire. À force de s'adapter aux injonctions, les personnels finissent par les intégrer comme « normales ». Sans s'en rendre compte, ils-elles

participent à un système qui réduit leur autonomie et leur capacité d'initiative, devenant les relais d'un système qui les contraint. Il est urgent de réagir.

Il faut reconquérir l'autonomie professionnelle et l'initiative collective. Cela suppose de prendre le temps, en équipe, de renforcer les espaces de débat et d'accepter de questionner certaines injonctions, qui empêchent d'agir intelligemment.

Il est temps de sortir de l'illusion gestionnaire pour retrouver l'essentiel : un travail collectif, libre et porteur de sens.

Catherine DE NADAI

Le militantisme à J&S

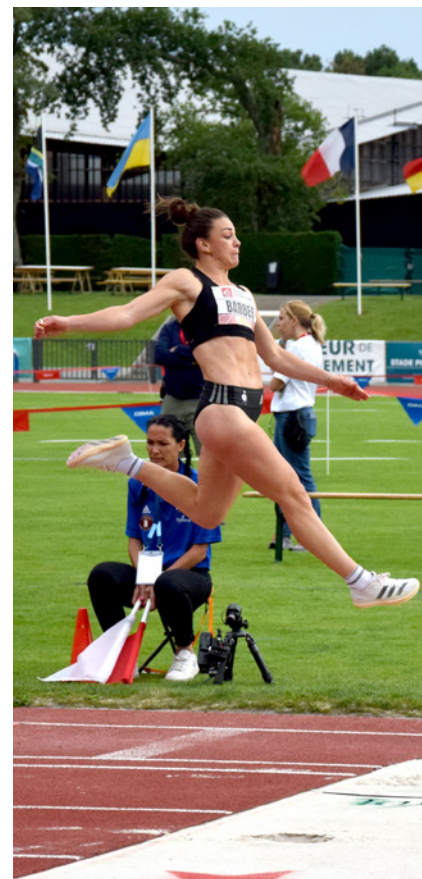
Historiquement, le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport s'est construit sur un socle associatif. Les personnels qui y exercent sont souvent issus de parcours militants : animation, bénévolat, engagement dans des clubs ou structures locales. Ces expériences forgent une culture commune, faite de solidarité, d'engagement, d'émancipation, de participation. Elles influencent directement les pratiques professionnelles.

Le militantisme associatif permet ainsi de rester connecté-e aux réalités de terrain. Il nourrit une compréhension fine des besoins,

des attentes et des dynamiques locales. Il favorise aussi une posture professionnelle basée sur l'écoute, la co-construction et l'expérimentation. En ce sens, l'engagement associatif n'est pas « à côté » du métier, il en est souvent la source et le prolongement.

La cohérence d'action se construit dans l'articulation de ces deux dimensions (associative et professionnelle) avec l'engagement syndical. Le syndicalisme apporte des outils d'analyse et de mobilisation. Ensemble, elles constituent un levier puissant pour transformer les pratiques et les politiques.

Catherine DE NADAI



INTERNATIONAL

Clap de fin du projet « EPS de qualité » en Palestine

Plusieurs enseignant-es d'EPS, dont de nombreux-euses militant-es du SNEP FSU, se sont impliquées pendant plusieurs années dans le projet d'amélioration de l'EPS de qualité en Palestine, organisé par la FSGT et financé par l'Agence française de développement.

La FSGT, dans sa volonté de développer en Palestine le sport pour tous et toutes, ne pouvait ignorer, comme première étape de construction d'une politique publique du sport, le temps obligatoire que constituent les heures d'éducation physique et sportive. Elle a donc sollicité, il y a maintenant plus de dix ans, le SNEP FSU, afin d'engager une réflexion et une mise en œuvre visant à améliorer l'EPS, pour qu'elle devienne un lieu d'étude des sports par une entrée par le jeu et non une répétition de mouvements hors de tout contexte culturel.

Dans la charte de qualité rédigée par le ministère de l'Éducation pour engager à la fois les enseignant-es, les écoles et plus largement la communauté éducative, incluant les municipalités, il est indiqué que « c'est une éducation physique et sportive conçue pour favoriser le développement et suivre les progrès de tous-tes les élèves dans leur engagement envers le sport et l'activité physique ». Le ministère ajoute qu'elle reconnaît « le rôle essentiel du jeu dans les apprentissages et encourage l'engagement des élèves afin de former des citoyen-nes réfléchis et socialement conscient-es ». Il s'agit ainsi d'une EPS « ancrée dans l'étude concrète de pratiques

physiques et artistiques diversifiées, composantes à part entière de la culture contemporaine ».

À la lecture de ces orientations, nous ne pouvons qu'espérer que notre propre ministère soit un jour en mesure de rédiger une définition de l'EPS allant dans le même sens, en valorisant le jeu et l'objet d'étude que constitue la culture des APSA.

Un ministère du « en même temps » ?

Ce clap de fin peut cependant être regardé avec fierté, dans un contexte d'occupation et de guerre, au vu de la réalisation de six stages de formation pour 63 formateurs et formatrices (superviseur-es et enseignant-es d'EPS) formés pour animer des stages de formation sur l'EPS de qualité en Palestine. Cela représente déjà 450 professeur-es d'EPS formés-es. Le ministère de l'Éducation s'est également engagé dans la Journée européenne du sport scolaire et a mis en place des académies de formation chargées d'animer et de développer la formation des enseignant-es dans les différents directorats (découpage de la Palestine en 19 directorats, correspondant à la fonction des inspections pédagogiques).

Le ministère de l'Éducation, compte tenu de la crise financière – en particulier liée au blocage par Israël du reversement du pourcentage de la TVA sur les produits vendus – ne peut plus assumer le paiement des salaires des enseignant-es. Il a donc décidé de réduire la semaine scolaire à trois jours. L'EPS se retrouve ainsi parmi les disciplines nécessairement les plus impactées dans les priorités accordées par les établissements scolaires.

Il faut noter que certaines écoles fonctionnent déjà à distance en raison des attaques récurrentes des colons contre la population, ou des risques permanents liés aux opérations militaires. L'école et l'éducation ont besoin de paix pour fonctionner.

Cependant, le ministère de l'Éducation adopte une logique du « en même temps », à l'image de celle mise en œuvre depuis plusieurs années par le gouvernement de Macron. Il s'est engagé de manière significative dans la formation des enseignant-es d'EPS et dans la volonté d'améliorer cette discipline, mais décide dans le même temps de supprimer l'EPS en classes de première et terminale, puisqu'elle ne comptera plus pour le baccalauréat.

Pour en savoir plus, vous pouvez noter dans vos agendas la date du samedi 30 mai, à laquelle se déroulera le séminaire final de ce projet. Un point final pour ce programme, mais certainement pas pour les projets de solidarité qui continueront à se construire à partir des liens tissés toutes ces années avec les enseignant-es, les superviseur-es, les universitaires et le ministère. Tous et toutes sont engagés pour l'éducation de la jeunesse et pour la démocratisation de la culture : des valeurs que le SNEP-FSU n'a de cesse de défendre et qu'il continuera de porter, en France comme ailleurs dans le monde.

Bruno CREMONESI

par Fabrice ALLAIN, Patrick CHEVALLIER, Bruno CREMONESI et Fanny MOUTON

CULTURE

& vous



HÉRITAGE 2024

LE PODCAST QUI EXPLORE LE RÔLE DE PARIS 2024 EN MATIÈRE D'IMPACT SOCIAL PAR LE SPORT

Clothilde Sauvages, cofondatrice du podcast Vent Debout et David Blough, auteur du livre le Sport des solutions : Voyage en terre des possibles (2023) ont co-réalisé un Podcast sur l'impact social du sport et le rôle des JOP paris 2024. Un regard intéressant sur le sport, son impact sur la société, son rôle social... Entre ambition et réalité, un podcast à découvrir en 4 épisodes de 20 min.



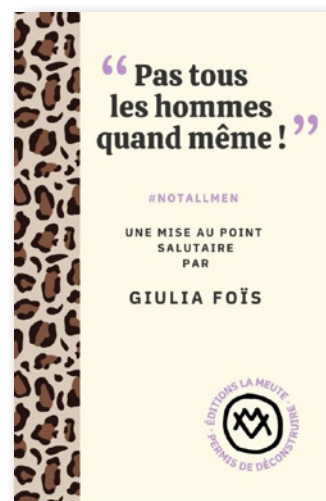
Écouter le Podcast
qui explore le rôle
de Paris 2024



PARADISUM

DE LA COMPAGNIE RECIRQUEL

Dès le début on assiste à la genèse d'un nouveau monde dans la pénombre d'un décor mouvant qui donne naissance à des créatures incroyables. Le chorégraphe hongrois Bence Vági nous plonge dans le mythe de la renaissance après le chaos, portée par 6 circarcien-nes virtuoses qui se révèlent tout au long du spectacle. La mise en lumière appuie cet univers sombre et mystérieux de ce décor qui intrigue par sa transformation, de ces temps forts que sont les unissons dansés, et de cette mise en avant des artistes. Paradisum vous embarque dans son magma émotionnel du début à la fin.



« PAS TOUS LES HOMMES QUAND MÊME »

DE GIULIA FOÏS
ÉDITIONS LA MEUTE

Un livre documenté et utile pour comprendre pourquoi cette expression « pas tous les hommes » sert surtout à éviter de regarder et accepter la réalité en face. Sans complaisance et avec rigueur, Giulia Foïs démonte un à un les mécanismes du sexisme ordinaire. Un livre à mettre entre toutes les mains pour partager un constat indiscutable et faire reculer les mécanismes de domination.



OMBRES PORTÉES

DE RAPHAËLLE BOITEL

Dans un univers à la croisée du théâtre, de la danse et des arts du cirque, Raphaëlle Boitel interroge la question du non-dit, au travers d'un secret de famille. Elle nous plonge dans un univers sombre d'ombres et de lumières, à la frontière du réel et de l'abstraction soutenu par la création musicale d'Arthur Bison qui nous place au cœur de la pièce. Les effets visuels et sonores incroyables nous immergent dans cette quête identitaire intime du personnage principal à la recherche de la lumière dans l'ombre. Dans cette immersion totale, rien n'est laissé au superflu, chaque spectateur·rice ne peut qu'être happé·e dans cet univers onirique.



« LA DÉMOCRATIE N'EST PAS L'ÉLECTION »

DE EDWY PLENEL
ÉDITIONS SEUIL

Dans « La démocratie n'est pas l'élection », Edwy Plenel discute du processus électoral comme témoin ultime de la démocratie. Il convoque l'engagement de tous et toutes dans la vie de la cité, afin de peser en permanence sur les décisions de celles et ceux qui ont été élu·es. Cet essai s'ancre d'ores et déjà dans l'urgence d'une prise de conscience collective pour la présidentielle 2027. L'engagement collectif doit retrouver du sens pour repenser nos institutions au-delà du vote.



« LE PROBLÈME À TROIS CORPS DU CAPITALISME »

DE ROMARIC GODIN
ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE

L'essai de Romaric Godin s'attache à décrypter la situation de crise économique, politique et écologique actuelle. En critiquant les arguments d'une « polycrise » complexe et indépassable, il resitue le débat autour du nécessaire dépassement du capitalisme. La notion de « résilience » est critiquée pour son injonction adaptative à une situation donnée, alors que les enjeux sociétaux et universaux appellent urgemment à transformer le monde. Ce livre donne des clefs de compréhension permettant de s'extraire des complexités propagées ou ressenties.



Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant